



BRESSANE OMNISPORTS SENIOR

CONSEIL D'ADMINISTRATION N°1

Vendredi 26/11/2021 à Bourg en Bresse 8h30

Présents : BARDET Gérard, BEAUDOUX Véronique, CORDIER Colette, GUILLEMOT Roger, JUILLET Alain, VEROT Anne-Marie, VIANNET Colette.

Excusés : ROLLET Michèle, TIREL Véronique.

Rappel de l'Ordre du jour

Mot d'accueil de la présidente

Relecture pour mémoire des statuts

Ordre du jour avec délibérations

1. Présentation, Acceptation du logotype.
2. Acceptation adresse mail : bos01@orange.fr MdP : XXX
3. Confirmation Banque choisie pour ouverture de compte par la Présidente et la Trésorière. Montant dépôt initial
4. Délégation de signature à la présidente et à la trésorière pour toutes opérations bancaires inclus la signature des chèques et virements.
5. Autorisation donnée au Bureau pour effectuer des avances de frais de première nécessité (logo, carte adhérent, cachet, papier entête...)
6. Question sur la création d'un site web et délégation extérieure éventuelle (Montant acceptable ?)
7. Détermination de la cotisation exercice 1 (2021/22 à/c 01/01/2022) Section 5.1 des statuts) Randonnée, EPA « Entretien Physique Athlétique ».
8. Accord pour création d'une chorale section 5.2 des statuts.
9. Autorisation adhésion de BOS à l'OMS
10. Délégation pour Etude contrat assurances en RC pour les sections 5.2 et 5.3 des statuts
11. Question sur la transmission des messages web aux membres actifs : Cc ou Cci
12. Accord pour faire paraître un article dans Le Progrès indiquant notre création et notre période de rodage jusqu'en septembre 2022
13. Rédaction du Règlement Intérieur
14. Questions diverses

Délibération 1 : Le modèle proposé aux couleurs du drapeau olympique est accepté à l'unanimité, sa finalisation sera effectuée au prix de 00€

Délibération 2 : L'adresse courriel bos01.asso@gmail.com est adoptée à l'unanimité, le mot de passe est communiqué à tous les membres du CA à qui il est demandé la confidentialité.

Délibérations 3-4-5 : Colette CORDIER est chargée de contacter le CREDIT MUTUEL pour l'ouverture d'un compte au nom de l'association. Accord pour y déposer la somme de 100€ maximum si un dépôt est nécessaire. Délégation de signature est donnée à Véronique BEAUDOUX Présidente et à Colette CORDIER Trésorière pour toutes opérations bancaires, inclus signature des chèques et virements. L'autorisation leur est également donnée pour effectuer des avances de frais de première nécessité (logo, carte adhérent, cachet, création site etc...) Ces mesures sont adoptées à l'unanimité.

Délibération 6 : Le CA à l'unanimité donne son accord pour la création, par un intervenant extérieur, d'un site web
Adresse : bos01-asso.fr Budget prévisionnel alloué 150€ (Hébergement 1^{ère} année et nom de domaine inclus). Appel d'offre lancé auprès des membres du CA.

Délibération 7 : La cotisation club BOS pour l'exercice 2022 du 01/01 au 31/08/2022 est fixée à 20€. Un appel à don de soutien est préconisé. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 8 : Sur le principe le CA donne son accord à la création d'une chorale. Nous contacterons Nadine VULIN et Martine PICARD (anciennes choristes « Cœur à Chœur » pour l'étude de faisabilité.

Délibération 9 : A l'unanimité le CA autorise l'adhésion de BOS à « l'OMS de Bourg en Bresse » coût estimé annuel de 60€.

Délibération 10 : Colette CORDIER et Roger GUILLEMOT sont chargés de contacter des assureurs afin d'étudier un Contrat d'Assurances Responsabilité Civile couvrant les sections 5.2 ET 5.3 des statuts.

Délibération 11 : A l'unanimité il est décidé que l'envoi des messages mail auprès des adhérents se fera systématiquement en « copie- cachée ».

Délibération 12 : L'information de la création de BOS par voie de presse « Le Progrès » (Article publi-rédactionnel) est repoussée à aout, septembre 2022 afin de coïncider avec les inscriptions 2022/23.

Délibération 13 : Après rédaction et relecture, le règlement intérieur pour 2022 est adoptée à l'unanimité.

Aucune question n'étant plus posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil d'Administration est levée à 11h30.

Fait à Bourg en Bresse le 26 Novembre 2021

Colette VIANNET

Véronique BEAUDOUX

La Secrétaire

La Présidente